



VILLE DE
ROUBAIX

Dépôt d'une demande PIC (Bilan) n° 2532787

Dossier de Projet d'Initiative Citoyenne : dépôt du bilan de la demande PIC : "Le "repère(s) café"" (projet n° 0002453113), qui s'est déroulé du 08/09/2022 au 08/12/2022

Dépôt d'un bilan de projet PIC

Dispositif financé par la Région Hauts-de-France avec le concours de la Ville de Roubaix

Titre de votre projet

Le "repère(s) café"

N° de projet

0002453113

Objectifs de votre projet

Ce café des parents a pour objectif principal de donner la parole de manière non institutionnelle lors d'échanges réguliers avec une professionnelle. Ce dialogue entre parents, animé par une professionnelle, aura pour but de faire intégrer aux parents des notions relatives à des thématiques diverses (ex : alimentation du jeune enfant, sommeil, problèmes d'addictions aux écrans ; problématiques liées à la santé publique, à l'éducation?) afin qu'ils les appliquent autant que possible dans l'optique d'améliorer leurs pratiques.

Le soutien à la parentalité en crèche s'inscrit dans les politiques sociales familiales nationales et communales. Il doit y avoir une participation des parents dans les structures qui accueillent leurs enfants. Ce café des parents peut se concevoir comme une nouvelle prise en compte des familles. La finalité du projet est de fournir un travail régulier sur la parentalité pour que les parents puissent devenir des parents informés, accomplis, autonomes et responsables. Ils souhaitent être accompagnés dans cette démarche. On cherche à mettre en place un dialogue, instaurer un climat de confiance pour concevoir et faire émerger des projets communs et réfléchis. C'est un besoin qui s'est fait fortement ressentir par les parents lors de la fermeture annuelle (juillet 2022).

Le café des parents et les ateliers qui vont en découler vont permettre aux parents de devenir des acteurs de l'éducation de leurs enfants. Le café peut aussi apprendre le vivre ensemble et la solidarité ; ce qui les amène vers des conduites citoyennes.

Date de réalisation du projet

Du 08/09/2022 à 09:00 au 08/12/2022 à 11:00

Déroulement de l'action

La fréquence.

Nous avons réussi à proposer, malgré des exigences liées à l'organisation de la structure, à maintenir un rythme régulier. Nous avons pu organiser un café par mois, comme nous l'avions projeté. Puis depuis le mois de mars, une « marche » a pu être organisée une fois par mois. Le café ayant eu lieu chaque 2ème jeudi du mois de 9h à 11h.

Nous avons juste dû annuler nos animations de juillet, car cette année de nombreuses familles qui n'avaient pas pu voyager les années précédentes du fait du Covid, sont parties dès la fin du mois de juin.

Mais le mois de juin a été riche en animations dans notre structure, festivités induites par le café des parents qui a favorisé les liens entre les parents et les équipes professionnelles.

La durée de l'animation.

Le repère(s) café s'est d'abord déroulé (avec les moyens du CPE, de septembre à décembre) et grâce au PIC, il a trouvé son rythme et il s'est bien installé, plus confortablement, permettant de proposer une animation de meilleure qualité (budget plus souple à investir dans la communication, les supports pédagogiques, les conditions d'accueil des familles ?)

Le PIC a donc permis au café de se prolonger tout au long de l'année (jusque juillet 2023). Cela permet de plus à l'association, vu les résultats positifs de cette action, de déposer un dossier REEAP fourni, pour que cela puisse s'inscrire dans la durée. Les parents, du fait de leur assiduité et de la pertinence des échanges, nous permettent donc de pérenniser ce projet. La continuité de celui-ci, pour les parents, est devenu une évidence nécessaire. Les parents demandeurs du PIC sont conscients que cette action a créé d'une part, du lien, l'installation d'une solidarité et d'autre part a permis un apaisement et un soutien dans l'éducation de leurs enfants.

Nous « travaillons » de manière ludique, pas de manière conférencière. Le café des parents permet d'aborder des thématiques dans une ambiance chaleureuse, empathique.

Nombre d'habitants mobilisés pour mettre en oeuvre votre action

6 Femme(s), 0 Homme(s)

Nombre d'habitants ayant participé ou assisté à votre action

19 Femme(s), 3 Homme(s)

Résultats obtenus

Les conséquences directes et indirectes.

Pour les familles (parents, enfants)

Les indicateurs ici sont subjectifs mais ont pourtant un retentissement important pour les familles et le quartier. En effet, les familles se côtoient beaucoup plus, lorsque les mamans se croisent, quand elles viennent déposer ou rechercher leurs enfants. On a pu remarquer une entraide entre elles. Elles se prodiguent des conseils (en ce qui concerne les sorties, l'école?) certaines en accompagnent d'autres jusqu'en ludothèque?

Pour la structure.

Les indicateurs factuels sont la régularité et le taux de présence révélés plus haut, mais à cela s'ajoute des marqueurs plus abstraits, mais important pour la structure et cette partie du quartier.

Par exemples, nous avons pu remarquer une fréquentation plus importante du LAEP et de la ludothèque qui, nous pensons, sont une conséquence positive de ce groupe de parole.

La relation entre les professionnelles des services est beaucoup plus facile, fluide et constructive avec les parents. Un climat de confiance s'est instauré entre les équipes et les familles, ce qui a permis de réaliser des actions pédagogiques et festives dans la structure. Une belle fête de fin d'année a pu être organisée grâce à nos équipes et des professionnelles très investis.

Les différents services du CPE ont pu travailler en cohésion autour des familles.

Pour le quartier.

La fréquentation plus assidue et plus régulière, le climat de confiance qui s'est installé, ont forcément un retentissement sur ce petit coin du quartier de Roubaix.

Les parents sont maintenant demandeurs à ce qu'on les accompagne dans de nouvelles démarches.

- Modalités mises en oeuvre pour permettre aux personnes mobilisées et au public de veiller au respect des principes du contrat d'

Qui vous a aidé dans l'organisation de votre projet ?

La responsable de la structure Mme Hallot , l'intervenante parentalité de la structure Mme Lefrère, le responsable des projets PIC en Mairie Mr Lelong.

Quelles aides avez-vous reçues pour monter ce projet ?

La responsable de la structure Mme Hallot, l'intervenante parentalité de la structure Mme Lefère ,Mr Lelong.

Cet accompagnement était-il suffisant ?

Oui

Souhaitez-vous reconduire votre action ?

Non

Avez-vous d'autres idées de projet ?

L'organisation de sorties socio-culturelles autour de Roubaix, Lille avec les familles du quartier. Pour découvrir le patrimoine culturel et historique des grandes villes de notre métropole.